

Genèse du projet

Août 2014 : La Libre Belgique lance une nouvelle édition de Move with Africa, un projet d'éducation à la citoyenneté mondiale qui s'adresse aux élèves de 5^e et 6^e secondaire en collaboration avec des ONG.

Septembre 2014 : Nous faisons appel aux candidats parmi les élèves de l'Athénée royal Charles Rogier - Liège 1. Ils sont une vingtaine à écrire leurs motivations et à participer au dossier de candidature.

Octobre 2014 : Notre candidature est retenue ! La Croix-Rouge de Belgique nous accompagnera tout au long du projet qui nous emmènera au Rwanda en février 2015 pour découvrir les actions de la Croix-Rouge rwandaise et rencontrer leurs volontaires.

L'aventure commence par la préparation : week-end de formation pour mieux connaître la Croix-Rouge, pour sensibiliser les jeunes aux inégalités mondiales et aux interdépendances, à la coopération au développement, aux migrations, à l'interculturalité, aux dangers des préjugés et des stéréotypes ; rencontre avec Paul qui accompagne le groupe lors du séjour au Rwanda.

Un autre volet de la préparation est la récolte des fonds nécessaires pour financer le logement, la nourriture et les déplacements au Rwanda. Les élèves ont dû faire preuve d'initiative et d'autonomie, mais aussi se montrer inventifs, organiser, collaborer, persévérer...

Mais il est temps de laisser la parole aux jeunes qui vont témoigner de leur expérience !



Irène Keimeul, Eveline Moitroux,
les professeurs qui ont accompagné le projet.

Athénée royal Charles Rogier
Rue des Clarisses, 13 - 4000 Liège

« Belgique et Rwanda :

Rencontre entre citoyens du monde »

Vous découvrirez, dans les pages qui suivent, la vision du Rwanda de quinze élèves de l’Athénée royal Charles Rogier, Liège 1. Ces élèves et deux de leurs enseignantes se sont en effet lancés dans une aventure qui les aura touchés, interpellés et questionnés.

Aux prémices du projet Move with Africa 2015 « Belgique et Rwanda : rencontre entre citoyens du monde », les élèves ont été invités à choisir, par groupe, des sujets qui les questionnaient particulièrement par rapport au Pays des Mille Collines. Avant le grand départ, ils ont pu mener quelques recherches exploratoires sur le thème mais aussi interroger un témoin de choix, le responsable de la Croix-Rouge rwandaise venu rendre visite aux jeunes en Belgique. Néanmoins, ce sont les échanges, le recueil de témoignages, les rencontres interculturelles ayant eu lieu sur le sol rwandais qui ont largement nourri, enrichi, rendu vivants les reportages que vous allez pouvoir apprécier.

Nous espérons qu’à la lecture de ces derniers, vous serez à votre tour sensibilisés aux thématiques choisies par ces jeunes reporters.

Ce séjour au Rwanda entraine dans un processus d’éducation à la citoyenneté mondiale qui aura, nous l’espérons, un effet boule de neige auprès de vous, lecteurs, mais également auprès de toutes les personnes qui auront la chance d’échanger avec ces jeunes citoyens sur leur vision du monde d’aujourd’hui et de demain.

Cette aventure s'est faite en partenariat avec :

- La Libre Belgique, à l'origine du projet Move With Africa
- La Croix-Rouge rwandaise, qui aura guidé et accompagné le groupe dans sa visite de différents projets solidaires au Rwanda
- La Croix-Rouge de Belgique, qui aura accompagné l'avant, le pendant et l'après séjour.

Vous découvrirez plus de détails sur le projet Move With Africa en visitant le lien suivant :

<http://croix-rouge.blogs.lalibre.be>

L'équipe « Education à la citoyenneté mondiale »
de la Croix-Rouge de Belgique

En collaboration avec



Le contenu des reportages n'engage que leurs auteurs, il ne reflète ni les positions de la Croix-Rouge de Belgique, ni celles de la Croix-Rouge rwandaise, ni celles de l'Athénée. Il s'agit d'interprétations basées sur ce qui a été vécu ou ressenti par les jeunes au cours du voyage.

Croix-Rouge universelle

La Croix-Rouge a été fondée en 1864 par le Suisse Henry Dunant. Actuellement, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est le plus grand réseau humanitaire au monde. Neutre et impartial, il assure protection et assistance aux personnes victimes de catastrophes et de conflits armés.

Le Mouvement rassemble près de 97 millions de volontaires, de membres et d'employés dans 189 pays. Il se compose de 3 organes :

- Le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) (créé en 1863) est à l'origine du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il intervient partout dans le monde pour protéger et assister les victimes civiles et militaires des conflits armés.
- La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (basée à Genève) est principalement chargée du soutien et de la coordination des Sociétés nationales lors des opérations de secours aux victimes de catastrophes naturelles. Elle participe également au développement des Sociétés nationales les plus démunies.
- Les Sociétés nationales représentent le travail et les principes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans 189 pays. La Belgique est le premier pays à avoir créé, le 4 février 1864, une Société nationale de la Croix-Rouge.

Croix-Rouge rwandaise et Croix-Rouge de Belgique

Parmi ces Sociétés nationales, on retrouve donc la Croix-Rouge de Belgique et la Croix-Rouge rwandaise qui ont encadré notre projet. L'une comme l'autre ont des structures très semblables. Elles forment et recrutent un maximum de volontaires qui sont nécessaires à l'accomplissement des missions.

Toutes deux aident à résoudre les crises médico-psycho-sociales. Elles luttent contre la vulnérabilité des personnes et elles contribuent à l'amélioration de la santé et à la prévention des maladies. De plus, elles jouent aussi un rôle crucial dans l'organisation des services de secours et d'urgence en faveur des victimes de désastres. En outre, elles promeuvent la tolérance et le respect de la diversité culturelle.

Ensuite, comme toutes les Sociétés nationales, elles agissent en cas de conflits armés tout en respectant à la lettre les Conventions de Genève afin de venir en aide à toute personne dans le besoin sans faire de différences. De plus, elles sensibilisent les populations, et en particulier les jeunes, afin de les imprégner des principes fondamentaux du Mouvement et du droit international humanitaire (DIH) dans le but de développer les idéaux de paix, respect et compréhension entre tous les hommes de tous les peuples.

D'une manière générale, la Croix-Rouge rwandaise doit faire face à un grand afflux de réfugiés provenant de pays voisins et doit organiser davantage de camps que la Belgique qui dispose d'un plus petit nombre de centres d'accueil pour les demandeurs d'asile.



1 Démonstration de secourisme - District de Rubavu - Rwanda

Les deux Sociétés nationales interviennent en cas de catastrophes naturelles, mais la Belgique fait face à des catastrophes de moins grande ampleur ; ce qui implique des interventions de plus petite ampleur elles aussi.

Les actions de sensibilisation organisée par la Croix-Rouge rwandaise et la Croix-Rouge de Belgique ne sont pas du même type. Chez nous, elles se font notamment par le biais de la télévision, d'affiches, d'internet, etc. Au Rwanda, les volontaires vont sur le terrain et sensibilisent la population par des chants, des danses, des cinémas mobiles, etc.

Les actions de la Croix-Rouge dépendent de la vulnérabilité et des besoins de la population locale. Par exemple, en Belgique, elle privilégie les actions de solidarité telles que le soutien aux personnes âgées, l'aide aux enfants dont les parents sont en prison, la gestion d'épiceries sociales...

Quelques actions de la Croix-Rouge rwandaises

Au Rwanda, la Croix-Rouge développe notamment des projets en lien avec l'histoire du pays. Nous avons visité quelques villages qui illustrent ce point. Ainsi, dans le district de Gasabo (près de Kigali), nous avons rencontré les habitants d'un village construit en 2010 par des volontaires de la Croix-Rouge rwandaise pour abriter de jeunes rescapés du génocide qui n'avaient pas retrouvé de famille depuis 1994.

Dans le nord (district de Musanze), nous avons rencontré une communauté historiquement marginalisée. Auparavant elle vivait de la cueillette, de la chasse et de la poterie dans la forêt voisine au pied des volcans. Il y a 20 ans, le gouvernement rwandais a installé cette population dans un village pour pallier leur marginalisation sur base du développement de l'économie touristique de cette région (notamment l'observation des gorilles). Ce projet vise à faciliter l'intégration de cette communauté dans la société. La Croix-Rouge rwandaise apporte de l'aide au niveau de l'éducation (écoles pour tous les enfants et formation

professionnelle pour les adultes), la santé (mutuelle de santé pour tous), l'eau potable, des sanitaires (à proximité).



2 District de Gasabo - Rwanda

Dans le district de Nyabihu (nord), nous nous sommes rendus dans un village qui, construit par la Croix-Rouge rwandaise avec l'appui de la Croix-Rouge de Belgique, accueille des personnes dites vulnérables ainsi que des réfugiés rwandais de retour de République démocratique du Congo et de Tanzanie. La Croix-Rouge rwandaise y a construit 180 maisons équipées de toilettes. Des volontaires apprennent aux habitants à cultiver leurs propres légumes pour leur permettre de vivre de manière autonome, ils encouragent aussi les enfants dans leur parcours scolaire. Aussi, un centre de santé était en construction. Nous avons pour mission de peindre des châssis et des portes ainsi que de planter des arbres pour reboiser une région où la forêt avait été détruite lors du génocide.

Dans le district de Huye (sud), nous avons visité un village modèle réalisé par la Croix-Rouge. Ce projet permet aux habitants de renforcer leurs capacités à améliorer leurs propres conditions sanitaires, économiques et environnementales. C'est ainsi que des volontaires veillent à la bonne nutrition des enfants en organisant par exemple des cours de cuisine. De plus, la coopération entre villageois est de mise : un système de coopératives est en place et les villageois disposent de bétail et de terres qu'ils cultivent en communauté. La communauté est consultée pour connaître ses besoins.



3- Village HMP - District de Musanze - Rwanda

Au-delà de quelques différences entre les actions de la Croix-Rouge de Belgique et de la Croix-Rouge rwandaise sur le terrain, leurs missions sont fort semblables.

Vasco, Quentin

Source : www.croix-rouge.be

Quel accès aux soins de santé au Rwanda ?

Avant notre départ, nous nous sommes informées sur l'accès aux soins de santé en Belgique pour pouvoir échanger avec les Rwandais. En effet, comme notre voyage était basé sur l'échange, nous devons bien connaître le sujet pour leur expliquer notre situation et mieux comprendre la leur.

Nous avons voyagé en compagnie de la Croix-Rouge rwandaise qui nous a donné l'opportunité d'échanger et de partager avec les habitants mais surtout avec ses volontaires. Ceux-ci sont parfois très jeunes car il faut savoir qu'au Rwanda, on peut devenir volontaire au sein de son district à partir 12 ans. Les jeunes volontaires font alors partie d'une section « Jeunesse » de la Croix-Rouge.

A Butare, nous avons fait la connaissance de deux volontaires qui nous ont expliqué que chez eux, il y avait le même type d'hôpital que le CHU ("centre hospitalier universitaire") chez nous. Les hôpitaux nationaux sont le Centre Hospitalier Universitaire de KIGALI (CHUK) et le Centre Hospitalier Universitaire de BUTARE (CHUB) qui couvrent toutes les spécialités, ainsi que le Centre Neuropsychiatrique de NDERA. Ensuite, à Rubavu, nous avons appris, par une fille nommée Angel, que des plus petites villes ont des hôpitaux qui ne proposent pas tous les services. Par exemple certains n'ont pas de service de radiologie. Nous avons pu voir un hôpital ; le bâtiment est nettement moins grand que ceux qu'on peut voir en Belgique.

Nous avons demandé à d'autres personnes s'il y a des médecins traitants qui se rendent à domicile ou qui reçoivent dans un cabinet. Les réponses étaient assez vagues mais apparemment ce système n'existe pas chez eux. Par contre, ils ont de nombreux centres de santé. Des volontaires de la Croix-Rouge sont au service de la population dans des postes de santé où ils s'occupent aussi de la prévention.

Un étudiant en médecine nous a confirmé qu'il pouvait combiner théorie et pratique lors de ses études. En effet, les étudiants peuvent se former en étant encadrés et participent aux soins avec le personnel soignant.

Tout au long de notre voyage, on a vu beaucoup de pharmacies, mais pas autant qu'ici.

Depuis 2007, être affilié à une mutuelle de santé est devenu obligatoire au Rwanda, comme ici en Belgique. Le Rwanda peut être très fier de ses prouesses en cette matière puisque la presque totalité de la population est couverte. Le taux d'adhésion est de 96%. Le Rwanda étant un pays très précarisé (37% de la population vit en état de pauvreté sévère et 57% de la population vit sous le seuil de pauvreté), tout le monde ne peut pas se payer des soins de santé. Certaines ONG offrent donc leurs services à un grand nombre de Rwandais.

Il faut aussi savoir qu'au Rwanda, il y a de nombreuses actions de prévention relatives au sida (et VIH/MST), à l'alimentation équilibrée et à l'hygiène. Ces actions ont permis d'augmenter nettement l'espérance de vie des habitants.

Nous pouvons donc conclure que le Rwanda a fait d'énormes progrès en matière de santé ces dernières années et tente d'atteindre une situation favorable pour un plus grand nombre de personnes bien qu'il y ait encore des efforts à faire. Le Rwanda est aidé par d'autres pays comme la Belgique, facilitant son développement et nous espérons que l'avancée continuera en ce sens.

Oriane et Morgane

Source :

Étude comparative des systèmes de protection sociale au Rwanda et au Burundi : <http://www.wsm.be/fr/publications-et-articles/cherche-par-continent/afrique>

Sensibilisation aux MST

Nous avons choisi de nous intéresser à la problématique des maladies sexuellement transmissibles.

En Belgique, des prospectus, ayant comme sujet les maladies sexuellement transmissibles, circulent et nous informent. L'achat de préservatifs est aisé (distributeur, magasin, pharmacie).

Au Rwanda, la Croix-Rouge sensibilise les habitants des villages grâce à des séances de cinéma mobile par exemple. Dans le but de réunir le plus de monde possible, des volontaires de la Croix-Rouge diffusent de la musique et organisent des « battles » de danse dont le vainqueur remporte un bidon qui l'aidera à transporter plus facilement de l'eau ou des savons. Ensuite la sensibilisation peut commencer : un film éducatif est projeté sur un écran géant et un volontaire de la Croix-Rouge parle des conséquences du non-port du préservatif durant un rapport sexuel. Le cinéma mobile est donc un média efficace de sensibilisation notamment pour les maladies sexuellement transmissibles.

En milieu urbain, les Rwandais peuvent se procurer des préservatifs dans les grandes surfaces et aux distributeurs installés dans les toilettes des lieux publics (restaurants, bars).

Malgré ces sensibilisations, le taux d'habitants atteints du VIH reste élevé au Rwanda, même s'il diminue de manière importante. En effet, il serait passé de 10,7% à 2,2% entre 2004 et 2010. Le combat pour la prévention reste néanmoins permanent.

Des ONG restent heureusement très actives dans cette lutte contre le VIH partout dans le monde.

Nous espérons que nous verrons la fin de ce fléau.

Diane et Leïla

Sources : OMS, UNICEF, 2011 ; ONUSIDA, 2011

Le Rwanda, un pays de traditions

Durant notre séjour au Rwanda, nous avons eu comme mission d'observer et de retranscrire les différentes coutumes et religions du pays. Dans ce pays aux mille collines, nous pouvons dire que nous avons eu matière à discuter et à écrire.

Ainsi, entre les danses et les chants, nous avons pu nous entretenir avec nos amis rwandais même si nous avons plusieurs fois été confrontés à l'obstacle de la langue !

En effet, le Rwanda n'a pas une seule langue officielle : on y en parle quatre à savoir le français, l'anglais, le kinyarwanda et le swahili. La grande majorité des Rwandais parlent le kinyarwanda, quelques-uns d'entre eux parlent le swahili. Les anciens maîtrisent en général le français et les jeunes parlent plutôt l'anglais. Même s'ils ont tendance à avoir certaines notions en français, les jeunes ont une petite préférence pour l'anglais puisque cette langue a été imposée dans le système éducatif par Paul Kagame depuis quelques années. De fait, la culture anglo-saxonne s'impose suite à un conflit diplomatique entre le Rwanda et la France¹.

Avec nos interlocuteurs, nous avons abordé divers sujets dont les religions et plus particulièrement leurs traditions.

Nous avons pu constater que les rwandais jouissent de la liberté de culte. Par ailleurs, ce qui est surprenant, c'est que la religion fait partie de leurs sujets de discussion au quotidien. Ils peuvent parler de la religion comme s'ils parlaient du beau temps ou encore des derniers résultats sportifs. Mais attention, ils n'en débattent pas. Chacun sa religion et personne n'a de problèmes avec les différents cultes. Au Rwanda, la majorité de la population est chrétienne (56,9% de catholiques, 37,1% de protestants dont 11% d'adventistes). En outre,

¹ <http://www.arte.tv/fr/rwanda-shakespeare-detrone-moliere/3092264,CmC=3094186.html>

4,6% des habitants sont de confession musulmane et seulement 1,8% sont non croyants². Ce faible taux permet de comprendre pourquoi certains Rwandais avaient du mal à concevoir que plusieurs d'entre nous puissent ne pas avoir de religion.

Suite à notre visite au musée national à Huye, nous avons appris qu'avant l'arrivée des colons, les Rwandais avaient d'autres croyances. Ils vénéraient les esprits qui jouaient un grand rôle pour eux : c'était les esprits qui décidaient de la quantité de la récolte, etc. Ils faisaient confiance à un sage (l'homme le plus âgé du village) qui avait à la fois la fonction de guérisseur et d'exorciste. Les colons ayant imposé le christianisme, les autochtones furent convertis.



4 Danse traditionnelle - Musée national de Huye

Lors de cette même visite au musée national, nous avons admiré un spectacle de danses traditionnelles sur un fond de tambour, appelé « ingoma ».

² http://en.wikipedia.org/wiki/Religion_in_Rwanda

Du point de vue des coutumes, la danse et la musique font partie du quotidien des Rwandais. En plus des danses traditionnelles, chaque fois que nous rencontrons une section Jeunesse de la Croix-Rouge ou d'autres groupes de volontaires, nous avons généralement droit à des chants et des danses de bienvenue. Dans ces circonstances, la danse n'était pas la même qu'au musée : la danse des volontaires reprenait certains mouvements de la danse traditionnelle, mais était beaucoup moins mise en scène.

À la fin des rencontres, nous partageons un « Fanta de l'amitié » tout en échangeant nos expériences. Coca-Cola a bien réussi son coup !

Finalement, nous avons pu apprendre énormément de choses sur le Rwanda. Malheureusement, le sujet est tellement vaste qu'un seul article ne suffirait pas à résumer tous les us et coutumes de ce magnifique pays.

Emilien et Rida



5 District de Nyabihu - Rwanda

Approche politico-historique³

Lorsque nous avons dû choisir un sujet de reportage, nous avons décidé de nous intéresser au contexte politico-historique, sujet qui nous tenait particulièrement à cœur.

Cependant, nous avons constaté sur place qu'il était particulièrement difficile d'aborder la politique ainsi que les récents événements tragiques et toutes questions relatives au génocide.

Nous avons pu constater que Paul Kagame, l'actuel président, faisait l'objet d'une espèce d'idolâtrie vu le nombre de représentations présentes chez l'habitant. Selon nous, cette idolâtrie est probablement le résultat de la politique qu'il mène, et, plus précisément, des nombreux projets d'aide aux victimes du génocide. Malheureusement, nous avons également constaté une censure omniprésente à ce sujet.

Interpelés par ce que nous avons appris au mémorial du génocide de Kigali, nous avons décidé d'approfondir nos connaissances en nous référant à différentes sources, principalement les ouvrages « Comment devient-on génocidaire ? » de Damien Vandermeersch et « Rwanda, Mille collines, mille douleurs » de Colette Braeckman, mais aussi des médias occidentaux comme *Le Monde*, *Le Courrier International* ou encore *The Times*.

Il faut tout d'abord savoir que les conflits raciaux entre les Hutu et les Tutsi étaient inexistants avant la colonisation germano-belge. En effet, les deux ethnies avaient toujours cohabité pacifiquement. L'instauration d'une idéologie raciale (favorisant les Tutsi, bien que numériquement minoritaires) a créé une réelle « détestation » mutuelle de la part des deux ethnies.

³ Comme suggéré dans "Comprendre les génocides du XX^e siècle", S. Ferhadjian et B. Lefebvre , Bréal Édition, 2007, nous appliquons les règles d'orthographe suivantes. Les mots Tutsi, Hutu et Twa sont gardés avec une majuscule et sans "s" lorsqu'il s'agit de noms propres et en minuscules sans accord lorsqu'ils sont employés comme adjectifs.

Des groupes hutu de plus en plus extrémistes se sont créés, arrivant au pouvoir avec comme principale motivation la vengeance. Celle-ci mènera aux événements funestes qu'il n'y a plus lieu d'évoquer.

Ce génocide a en outre quelque chose de particulier, que les sociologues ont appelé « génocide de proximité ». En effet, les meurtres les plus courants étaient perpétrés par des voisins, des amis, des membres de la famille, etc.

On a tendance à faire des amalgames quant à l'implication des Hutu dans le génocide. Il faut pourtant savoir que seule la partie extrémiste a perpétré le génocide, massacrant aussi les Hutu modérés !

Il est assez interpellant de voir que certains génocidaires ont vécu cette période comme une routine, et même une période d'opulence où il faisait presque « bon de vivre », où la bière coulait à flots et où il y avait de la viande tous les jours (les mots sont crus, mais ce sont ceux de Damien Vandermeersch pour exprimer l'inégalité de la situation).

Un autre fait marquant est l'inaction des Nations-Unies, de la France et de la Belgique pour stopper le génocide en cours. Il est frappant de constater qu'elles ont même aidé les auteurs du génocide (en leur fournissant armes, munitions et en manquant à leur devoir d'information). Rony Brauman a souligné cela d'une manière cynique et cinglante : « La France a voulu le plus politique et le plus actuel des droits de 89, le droit de résistance à l'oppression. Elle a choisi d'ignorer la légitimité de l'usage de la violence face à la tyrannie. Ce faisant, et peut-être malgré elle, c'est en faveur de la tyrannie qu'elle a légitimé la violence. »

Un événement très récent démontre la permanence actuelle de certaines zones d'ombre : la déclassification⁴ des archives du génocide par la France, ce 7 avril 2015. Il est à craindre que des documents

⁴ Action d'autoriser l'accès à des informations qui avaient un caractère secret.

primordiaux soient écartés ou allégés de par cette déclassification. Cette décision a été dans l'ensemble bien accueillie, mais c'est au niveau du pouvoir que cela risque de faire le plus de dégâts. Ni Paris, ni Kigali, ne sont exempts de griefs. Paul Kagame en a fait son fond de commerce politique et l'implication de la France reste en débat. Ce geste, comme l'ont souligné plusieurs médias, n'a qu'une portée symbolique, certes haute, mais elle ne fera probablement pas jaillir la vérité. En somme, le sentier qui mènera à la vérité est encore loin d'être emprunté.

Aujourd'hui, la jeunesse belge ne s'intéresse malheureusement plus tellement à ce qui s'est passé il y a maintenant 21 ans. La plupart pensent que, parce qu'ils sont en 2015, ils sont à l'abri de ce genre de tragédies. Pourtant, au vu de la situation mondiale actuelle, c'est loin d'être le cas. Peut-être l'information devrait-elle être plus axée sur ce genre de réalité que sur le dernier score du Standard ?

Lara, Lewis et Nicolas.

Sources :

- D. VANDERMEERSCH, *Comment devient-on génocidaire ?*, GRIP, France, 2013.
- C. BRAECKMAN, *Rwanda, Mille collines, mille douleurs*, Nevitica, coll. « L'âme des peuples », Belgique, 2014.
- J. HATZFELD, *Dans le nu de la vie, Récits des marais Rwandais*, Points, 2000.
- <http://www.courrierinternational.com/article/rwanda-qui-profite-la-declassification-des-archives-du-genocide>
- http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/04/07/l-elysee-declassifie-ses-archives-sur-le-genocide-rwandais_4611206_3212.html
- <http://www.newtimes.co.rw/section/article/2015-04-09/187713/>
- R. GLUCKSMANN, *Tuez-les tous ! (Rwanda : Histoire d'un génocide « sans importance »)*, documentaire, 2004.

Le journalisme et la liberté de la presse au Rwanda

La question de la liberté de la presse ou de la ligne éditoriale des journaux rwandais est assez complexe ; cette même presse devant supporter un lourd passé. La *Radio Télévision Libre des Mille Collines* ou le journal *Kangura* ont joué un rôle tellement néfaste dans le génocide que certains sujets sont aujourd'hui très sensibles dans les grandes chaînes d'information. Alors, justement, quel fut le rôle de ces journaux durant le génocide ? Et qu'en est-il exactement du journalisme actuel au Rwanda ?

Pendant le génocide, la presse écrite et la radio rwandaise ont joué un rôle important de propagande et de discrimination envers les Tutsi. C'est notamment le cas de la tristement célèbre *Radio Télévision Libre des Mille Collines* et du journal *Kangura* qui ont été créés durant le régime de Habyarimana dans cet unique but. Ils ont notamment répandu une propagande virulente contre les Tutsi et même les Hutu modérés en tenant des propos diffamatoires et racistes envers les Tutsi. Ces propos ont, sans aucun doute, créé une atmosphère hostile. Le journal *Kangura* a d'ailleurs édité les *10 commandements de Muhutu* encourageant les Hutu à se libérer du joug des oppresseurs tutsi.

10 commandements de Muhutu

1. *Tout Muhutu⁵ doit savoir que Umututsikazi (la femme tutsi - NDLR) où qu'elle soit, travaille à la solde de son ethnie tutsi. Par conséquent est traître tout Muhutu :*
 - *qui épouse une mututsikazi:*
 - *qui fait d'une Umututsikazi sa concubine:*
 - *qui fait d'une Umututsikazi sa secrétaire ou sa protégée.*
2. *Tout Muhutu doit savoir que nos filles Bahutukazi sont plus dignes et plus consciencieuses dans leur rôle de femme, d'épouse et de mère de famille. Ne sont-elles pas jolies, bonnes secrétaires et plus honnêtes!*

⁵ les préfixes et les suffixes qui accompagnent les termes Hutu ou Tutsi sont destinés à définir en rwandais le pluriel et le genre du mot.

3. *Bahutukazi (femmes tutsi - NDLR), soyez vigilantes et ramenez vos maris, vos frères et vos fils à la raison.*
4. *Tout Muhutu doit savoir que tout Mututsi est malhonnête dans les affaires. Il ne vise que la suprématie de son ethnie. Par conséquent, est traître tout Muhutu:*
 - *qui fait alliance avec les Batutsi dans ses affaires;*
 - *qui investit son argent ou l'argent de l'Etat dans une entreprise d'un Mututsi;*
 - *qui prête ou emprunte de l'argent à un Mututsi;*
 - *qui accorde aux Batutsi des faveurs dans les affaires (l'octroi des licences d'importation, des prêts bancaires, des parcelles de construction, des marchés publics...).*
5. *Les postes stratégiques tant politiques, administratifs, économiques, militaires et de sécurité doivent être confiés aux Bahutu.*
6. *Le secteur de l'enseignement (élèves, étudiants, enseignants) doit être majoritairement Hutu.*
7. *Les Forces armées rwandaises doivent être exclusivement Hutu. L'expérience de la guerre d'octobre 1990 nous l'enseigne. Aucun militaire ne doit épouser une Mututsikazi.*
8. *Les Bahutu doivent cesser d'avoir pitié des Batutsi.*
9. *Les Bahutu, où qu'ils soient doivent être unis, solidaires ou préoccupés du sort de leurs frères Bahutu.*
 - *Les Bahutu de l'intérieur et l'extérieur du Rwanda doivent rechercher constamment des amis et des alliés pour la cause Hutu, à commencer par leurs frères bantous.*
 - *Ils doivent constamment contrecarrer la propagande tutsi.*
 - *Les Bahutu doivent être fermes et vigilants contre leur ennemi commun tutsi.*
10. *La Révolution sociale de 1959, le référendum de 1961 et l'idéologie Hutu, doivent être enseignés à tout Muhutu et à tous les niveaux.*

Tout Muhutu doit diffuser largement la présente idéologie.

Est traître tout Muhutu qui persécutera son frère Muhutu pour avoir lu, diffusé et enseigné cette idéologie.

La Radio Télévision Libre des Mille Collines a, au début, préféré distiller des moqueries à l'encontre de la communauté tutsi entre chaque musique car la radio était très appréciée des jeunes. Par la suite elle

prendra une position plus marquée en définissant clairement les Tutsi comme des cafards qu'il fallait exterminer.⁶

Aujourd'hui, la presse écrite et la radio sont les deux médias les plus présents au Rwanda. Les journaux sont majoritairement écrits en kinyarwanda, le plus ancien étant le *Kinyamateka* et le plus connu l'*Imvaho Nshya*, bihebdomadaire appartenant à l'Office Rwandais de l'Information (ORINFOR ou Rwanda Broadcasting Agency), une institution publique liée au gouvernement. On peut cependant rencontrer des journaux en anglais, tel que le *New-York Times*, ou en français, comme *La Nouvelle Relève*, hebdomadaire de l'ORINFOR.

Au niveau de la radio, l'ORINFOR détient la *Radio Rwanda*, la première à avoir été mise en ondes. Elle diffuse des programmes 24h/24, dans les 4 langues officielles, c'est-à-dire le kinyarwanda, le français, l'anglais et le swahili.



6 Interview de Paul par une radio locale lors d'une activité à Huye

⁶ Centre du mémorial du génocide de Kigali.

Cette radio contient également des chaînes communautaires qui diffusent des informations locales et les transmettent à la radio nationale. À elle seule, la *Radio Rwanda* atteint plus de 90% de la population rwandaise.⁷ C'est dans cette optique de proximité que nous avons eu l'occasion d'être interviewés deux fois lors de nos activités, à Butare et à Nyabihu.

En 2004, le gouvernement a autorisé les opérateurs privés à utiliser les bandes FM. Ainsi, des radios universitaires, religieuses ou internationales (comme la *BBC World*) sont apparues sur les ondes rwandaises. Cette même BBC est disponible également en télévision, tout comme Canal + ou la *Télévision Rwandaise* qui appartient à l'ORINFOR, elle diffuse, dans le même esprit que la *Radio Rwanda*, dans les 4 langues nationales.⁸

Cependant, selon le *classement mondial de la liberté de la presse en 2015* de Reporters sans frontières, le Rwanda et ses journalistes sont en « situation difficile », occupant la 161^{ème} place sur une liste de 180 pays. Actuellement, les émissions radiophoniques de la BBC en kinyarwanda sont suspendues ; celle-ci étant accusée de négationnisme, suite à la diffusion au Royaume-Uni, d'un documentaire « Rwanda : The Untold Story ». ⁹ Cette accusation de négationnisme n'est malheureusement pas rare, et quiconque ne se plie pas à l'Histoire officielle est susceptible d'être inquiété. Le simple fait, par exemple, de mentionner des ethnies dans un discours officiel est passible d'emprisonnement pour « divisionnisme ». Avant les élections de 2010, où il a récolté 93% des voix, Paul Kagame a intensifié les répressions à l'égard des critiques du gouvernement. Des journaux de l'opposition, l'*Umuseso* et l'*Umuwugizi*, ont été suspendus ; deux journalistes, Agnes Nkusi Uwimana et Saidati

⁷ KIGALI GATEWAY, « Rwanda Broadcasting Agency (Former ORINFOR) », <http://www.kigaligateway.com/directory/listing/rwanda-broadcasting-agency-orinfor>

⁸ INZU LODGE, « Les médias au Rwanda », <http://inzulodge.com/2011/04/20/les-medias-au-rwanda/>

⁹ RSF, « Suspension des émissions en kinyarwanda de la BBC », <http://fr.rsf.org/rwanda-la-bbc-interdite-au-rwanda-24-10-2014,47149.html>

Mukakibibi, ont été condamnées à 17 et 7 ans de prison pour des articles d'opinions.¹⁰ Après des années de soutien de la part d'organisations humanitaires, elles furent finalement toutes deux libérées. Plus récemment, un autre journaliste, Cassien Ntamuhanga, a été détenu illégalement pendant une semaine par les forces de l'ordre et purge actuellement une peine de 25 ans pour « formation d'un groupe criminel », « conspiration contre le gouvernement ou le Président de la République », « complicité de terrorisme » et « entente en vue de commettre un assassinat ».¹¹ Selon le CPJ (Committee to Protect Journalists), les journalistes rwandais sont soumis à une censure aussi bien volontaire que forcée, nombre d'entre eux se méfiant des récentes réformes du gouvernement en vue de réduire les restrictions et de permettre une plus grande liberté de la presse. Cette censure personnelle est pourtant ressentie par certains journalistes. Ainsi, la National Swedish Radio est en pleine collaboration avec l'ORINFOR pour l'assister dans sa transformation en une ligne éditoriale indépendante, avec des standards internationaux et des valeurs du service public. Le rôle de la National Swedish Radio est de former les journalistes rwandais et de renforcer leurs capacités.¹² Des émissions en direct durant lesquelles les citoyens peuvent interpeller des leaders politiques commencent également à apparaître.

Emilie et Cyrille

¹⁰ AMNESTY INTERNATIONAL, « Quand s'exprimer n'est pas sans danger: les limites de la liberté d'expression au Rwanda (2011), <https://www.amnesty.be/jeunes/IMG/pdf/Rwanda.pdf>

¹¹ RSF, « Un journaliste rwandais écope d'une peine de 25 ans de prison. », <http://fr.rsf.org/rwanda-un-journaliste-rwandais-ecope-d-02-03-2015,47637.html>

¹² Témoignages sur place.

Lectures conseillées

- P.44 de l'affaire n° ICTR-99-52-T
<http://www.unictr.org/sites/unictr.org/files/case-documents/ict-99-52/trial-judgements/fr/031203.pdf>
- *Quand s'exprimer n'est pas sans danger : les limites de la liberté d'expression au Rwanda (2011) :*
<https://www.amnesty.be/jeunes/IMG/pdf/Rwanda.pdf>
- Site de Reporters sans frontières :
<http://fr.rsf.org/rwanda.html>



7 Village modèle - District de Huye - Rwanda

L'univers carcéral rwandais

Au cours de notre séjour au Rwanda, nous avons eu pour mission d'approfondir nos connaissances sur le sujet du monde carcéral rwandais. Le Rwanda est divisé en 5 provinces, elles-mêmes divisées en districts (30 au total) et chaque district comporte une prison variant selon la taille et la démographie de celui-ci. Durant notre voyage, nous n'avons pu qu'observer qu'il existe de nombreuses différences entre le système carcéral rwandais et le nôtre.

Il faut tout d'abord savoir que les prisonniers sont divisés en trois groupes qui se distinguent par la couleur de leur tenue. La tenue rose est portée par les prisonniers qui ne sont pas encore passés devant le juge. La tenue orange est celle des prisonniers déjà passés en jugement et qui purgent une peine fixée. Enfin, la tenue verte est réservée aux prisonniers militaires.

Les détenus ont droit à une visite par semaine qui se fait généralement le vendredi avec des heures bien fixées. Si par malheur un proche arrive en retard, son droit de visite est annulé et il doit revenir la semaine suivante. Les détenus qui se comportent bien ont la possibilité de faire des travaux manuels à l'extérieur (sur des chantiers, dans les champs ou encore dans des carrières). Ils sont par groupe de cinq sous l'encadrement d'un responsable. Ces travaux leur permettent une réinsertion plus facile dans la société à la fin leur peine.

Le thème des prisons est un sujet sensible au Rwanda et peu d'informations filtrent. C'est pourquoi nous n'avons pas pu récolter beaucoup d'informations sur les conditions de détention ; on sait toutefois qu'elles sont bonnes et qu'il y a un faible taux de mortalité carcérale.

Ces renseignements ont été recueillis par Annick Hovine, journaliste de La Libre Belgique, qui a eu l'occasion d'interroger un détenu rwandais sur ses conditions carcérales.

Nous ne pouvons pas aborder le sujet de l'emprisonnement au Rwanda sans parler des tribunaux Gacaca. Mis en place après le génocide, en 2005, ces tribunaux composés essentiellement de villageois ont jugé la quasi-totalité des génocidaires. Ceux qui avouaient leur crimes, qui demandaient pardon aux familles des victimes et qui révélaient tout ce qu'ils savaient sur le génocide, voyaient diminuer leur peine, et ce jusqu'à la moitié de leurs années de détention. Ces tribunaux ont fortement contribué à la diminution de la population carcérale au Rwanda. Un volontaire nous a dit que le nombre de prisonniers à la fin du génocide était deux fois supérieur au nombre limite de détenus. Lors de notre visite au Mémorial du génocide à Kigali, nous avons appris que le nombre de prisonniers est en baisse constante grâce à la libération progressive des génocidaires et à une diminution du taux de criminalité dans le pays.

Charlotte et Colin

Lectures conseillées

- Travail du CICR dans les prisons rwandaises :
<https://www.icrc.org/fr/ou-nous-intervenons/africa/rwanda>
http://www.rcn-ong.be/IMG/pdf/BULLETTIN_43-44_version_corrige.pdf
- Site du Tribunal pénal international pour le Rwanda :
<http://www.unictr.org/fr/le-g%C3%A9nocide>
http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/wr2015fr_ForUpload_1.pdf

Bilan

Le regard que nous portions sur certaines réalités a beaucoup évolué grâce au projet Move with Africa.

Nous avons appris à dépasser nos idées préconçues durant la préparation et nous avons pris conscience que les actions que nous accomplissons ici et maintenant ont un réel impact sur ce qui se passe là-bas. Ce projet nous a clairement amenés à nous sentir citoyens du monde. Nous espérons qu'il nous poussera à avoir, dans le futur, un impact sur les injustices et les inégalités.

C'est le séjour sur place qui a véritablement bousculé nos clichés. Voir certaines situations de nos propres yeux nous a permis de prendre plus de recul et de forger notre esprit critique vis-à-vis des informations véhiculées par certains médias européens.

La comparaison du niveau de vie d'ici et de là-bas ainsi que la capacité au bonheur de la population rwandaise ont remis en question les valeurs des membres du groupe.

Notre séjour au Rwanda était basé sur les rencontres. Certaines ont parfois été difficiles à vivre, mais la plupart ont été spontanées et très enrichissantes. Les relations que nous avons tissées constituent le souvenir le plus marquant. Ce sont ces échanges qui ont favorisé l'évolution de nos représentations de la société. Au retour, nous avons pu transmettre cette nouvelle vision à nos parents et à nos proches.



8 Le groupe de jeunes et les accompagnants du projet au moment du départ pour l'aéroport, après avoir reçu un souvenir de la Croix-Rouge rwandaise

Ce carnet de reportages a été réalisé dans le cadre de Move with Africa par

Vasco Agnello, Leïla Benaboud, Quentin Brulmans, Colin Calberg, Oriane Dechamps, Nicolas Destrée, Émilie d'Olne, Morgane Fiorucci, Rida Lakhal, Émilien Schroeder, Lewis Delsaux, Lara Docquier, Cyrille Globen, Diane Kazuba, Charlotte Séaux,

élèves de 5^e et 6^e année de l'Athénée royal Charles Rogier - Liège 1

Remerciements

Nous tenons à présenter tous nos remerciements à de nombreuses personnes, nous espérons que nous n'oublions personne.

- Mme la Préfète qui nous a permis de nous lancer dans le projet et d'organiser toutes les activités, ainsi que les membres du personnel qui nous ont apporté leur aide,
- les familles et les parents qui nous ont laissés partir,
- les parents qui nous ont soutenus activement,
- les Kisskissbankers et les sponsors qui nous ont fait confiance; en particulier, Bosly Adrien, Meunier Nadine, Moitroux Danielle, Sansdrap Anne, Mormont Laurence, De Mahieu Brigitte, Docquier Marcel, Meunier Robert, Werbrouck Wivine, Calberg Cédric, Wiliquet Muriel, Giet Thierry, De Riemaecker Delphine, Giet Didier, Daubresse Catherine, Docquier Pauline, Daubresse Claire, Voet Pierre, Martin Catherine, Daubresse Philippe, De Schrevel Eric, Calberg Claire-Michelle, Destrée Michel, Calberg François,
- la Libre Belgique qui nous a donné une magnifique opportunité,
- Mme Keimeul et Mme Moitroux,
- la Croix-Rouge de Belgique et en particulier, Sophie, Justine, Laetitia, Sanna et Céline,
- la Croix-Rouge rwandaise : Paul, Nadine, Pamela, Saddikk, Moussa, Léopold, Emmanuel et tous les volontaires

grâce auxquels le projet a pu être mené à bien.

Avec le soutien de la Loterie nationale, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Wallonie et de la SPRL Sun Elec.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

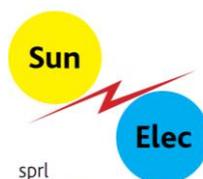
Avec
le soutien de la



Wallonie



Loterie Nationale
créateur de chances



sprl
SUN ELEC
Rue de Mons, 67
7120 Estinnes-au-Val

Electricité H.T. – B.T.
Fibre optique – Informatique
Détection Incendie – Vol
Parlophonie – Vidéophonie
Chauffage électrique

Tél. +32-64/55 51 55
Fax +32-64/55 51 56
sunelec.lw@skynet.be

Table des matières

Genèse du projet	1
« Belgique et Rwanda : Rencontre entre citoyens du monde »	2
Croix-Rouge universelle	4
Quel accès aux soins de santé au Rwanda ?	9
Sensibilisation aux MST	11
Le Rwanda, un pays de traditions	12
Approche politico-historique	15
Le journalisme et la liberté de la presse au Rwanda	18
L'univers carcéral rwandais	24
Bilan	26
Remerciements	28